

BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES  
Service Géologique Régional Alsace  
204, Route de Schirmeck  
67200 STRASBOURG

Tél. 30.12.62



n° 4686

RAPPORT GEOLOGIQUE  
concernant la pollution du puits  
de Mr NETH à BRUMATH

28 AVRIL 1977

## PROBLEME POSE

Par suite de la pollution du puits servant à l'alimentation en eau potable de la propriété de Monsieur NETH, situé à 230 mètres au Sud Ouest et en contrebas de la décharge d'ordures ménagères, utilisée par la ville de Brumath. Monsieur le maire de la commune a demandé au Service Géologique Régional Alsace de procéder à une enquête géologique, afin de définir l'origine de la pollution.

Une visite des lieux a été effectuée le 2 février 1977. Suite à cette visite des analyses complémentaires de l'eau du puits de Plonsieur NE?" ont été demandées. Les prélèvements et les analyses ont **été** réalisées par le Laboratoire d'hydrologie de la Faculté de Pharmacie de Strasbourg, le 22 février 1977.

## 1. SITUATION ET CARACTÉRISTIQUES DE LA DÉCHARGE

La décharge communale se situe à 1 kilomètre au Nord de la ville de Briimath au bord de la RN 419 a.

Le déversement des ordures se fait dans une ancienne plaiisière de dimensions 75 x 75 m. Sa profondeur est importante et dépasse 5 mètres. Les ordures sont accumulées sur toute la hauteur. Elles sont partiellement recouvertes de terre. Les déchets sont brûlés fréquemment. Leur nature est assez diverse, apparemment plutôt d'origine ménagère - emballages métalliques et plastiques - objets métalliques - matières organiques - etc...

Après de fortes pluies on constate la présence d'eau au fond de la glaisière. Aucun avis géologique n'a été donné pour cette décharge qui fonctionne depuis de nombreuses années.

A l'Ouest et au Sud Ouest de la décharge en contrebas on trouve plusieurs habitations isolées

- la propriété NETH à 230 mètres
- la maison SCHWOOB à 320 mètres
- la maison CARTZIG à 460 mètres
- la maison BROSSARD à 440 mètres
- la maison JUNG se situe près de la décharge

Toutes ces habitations sont alimentées en eau à partir d'un puits particulier. Le puits de Monsieur JUNG a été déplacé récemment à l'écart du dépôt. Elles sont également toutes munies d'un système parlicillier d'assainissement (fosse fixe pour Monsieur RETH)

## 2. CONDITIONS HYDROGÉOLOGIQUES

La géologie locale, du moins pour les terrains de subsurface Est dominée par la présence de la Zorn. Celle-ci a déposé ses alluvions dans une vallée s'étendant au cours des différentes phases du quaternaire, plus de 2 km au NE de son cours actuel, soit à l'emplacement du dépôt d'ordures et des habitations concernées.

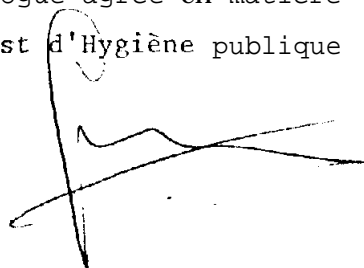
Il résulte de ces observations que le dépôt d'ordures, vu sa situation géologique est une source de pollution des eaux souterraines, et quoique cette pollution ne soit pas marquée nettement au niveau des éléments chimiques, elle paraît seule responsable de la pollution des puits des maisons particulières.

Des investigations plus poussées, par exemple forages de points d'observations complémentaires, série d'analyses complémentaires, etc... pourraient apporter des éléments déterminants. Mais les coûts des travaux et études à entreprendre seraient vraisemblablement supérieurs aux coûts de raccordement au réseau d'eau potable existant.

#### CONCLUSIONS

Les causes de la pollution du puits de Monsieur **NETH** en particulier ont été recherchées, Le dépôt d'ordures polluant de la commune de Brumath en est la cause la plus probable.

Le Géologue agréé en matière  
d'Eau est d'Hygiène publique



C. GRANDAROWSKI

Annexe : 1 plan de situation  
Analyses chimiques